

PROCÈS-VERBAL

Réunion extraordinaire du Consortium Centre Jules-Léger, tenue le jeudi 5 décembre 2024, en vidéoconférence.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion extraordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du Consortium Centre Jules-Léger du 5 décembre 2024 est ouverte à 12 h 09.

SONT PRÉSENTS: Présidente: Johanne Lacombe **Vice-présidence:** Samia Ouled Ali Conseillères et conseillers Jeannette Labrèche, Melinda Chartrand, Suzanne scolaires: Salituri Directeur de l'éducation : Jean-François Boulanger Membres de l'administration : Johanne Fiset, Caroline Portelance, Ayda Girgis Secrétaire de séance : Janie Mayer INVITÉS: Martine Viau (Marcil Lavallée) **ABSENCE:** Benoit Fortin

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Consortium Centre Jules-Léger Le 5 décembre 2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉSOLUTION CCJL/24-25/09

Il est proposé par la conseillère Chartrand Appuyé de la conseillère Ouled Ali

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du CCJL du 5 décembre 2024.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

3. POINTS DE DÉCISION OU DE DISCUSSION

3.1. Rapport de l'auditeur

La présidence invite la direction de l'éducation de présenter l'auditeur qui présentera le rapport des états financiers vérifiés. Mme Martine Viau de la firme Marcil Lavallé fait la présentation de l'audit financier qui a été fourni au préalable.

12:35 L'auditeur quitte la rencontre.

Les commentaires suivants sont notés:

- Le budget excédentaire pour le projet Droit de Lire sera utilisé d'ici la fin de 2024.
- La location d'un local au conseil scolaire Nouvelon à Sudbury est plus avantageux pour le CCJL.
- Les frais de transport des élèves du CCJL sont payés directement par le MÉO qui pallie les augmentations de coûts.
- Le budget de déplacement du personnel des services consultatifs géré par le CCJL devra être réduit, ce qui aura des impacts sur les services aux élèves.

MOTION 2, RÉSOLUTION CCJL/24-25/10

Il est proposé par la conseillère Chartrand Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit adopté le rapport sur les états financiers audités pour l'année 2023-2024, effectué par la firme comptable Marcil Lavallée et en annexe au rapport CCJL/03/2024-2025, tel que présenté à la réunion extraordinaire du 5 décembre 2024 du Consortium Centre Jules-Léger.

Adoptée

4. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

Sans objet

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Consortium Centre Jules-Léger Le 5 décembre 2024

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 3, RÉSOLUTION CCJL/24-25/11

Il est proposé par la conseillère Chartrand Appuyé de la conseillère Ouled Ali

QUE la réunion extraordinaire du Consortium Centre Jules-Léger du 5 décembre 2024 soit levée à 12 h 40.

Adoptée

Johanne Lacombe, Présidente Adopté le 19 décembre 2024

MOTION 4, RÉSOLUTION CCJL/24-25/15